

POURSUITE DE FONCTIONNEMENT DES RÉACTEURS DE 900 MWe

Bilan du contrôle de la 4^{ème} visite décennale du réacteur 4 de la centrale du Tricastin



1

CONTENU DU PLAN DE CONTROLE

CONTENU DU PLAN DE CONTRÔLE

→ L'examen de la **vérification de conformité** des installations par EDF sous plusieurs aspects :

- conformité au référentiel applicable avant la 4^{ème} visite décennale,
- méthode et contrôles mis en œuvre par EDF pour vérifier la conformité,
- traitement des écarts identifiés lors de la vérification de la conformité,
- maîtrise du vieillissement dont le maintien de la qualification des matériels,
- conformité réglementaire des équipements sous pression nucléaire (ESPN) et épreuve hydraulique.

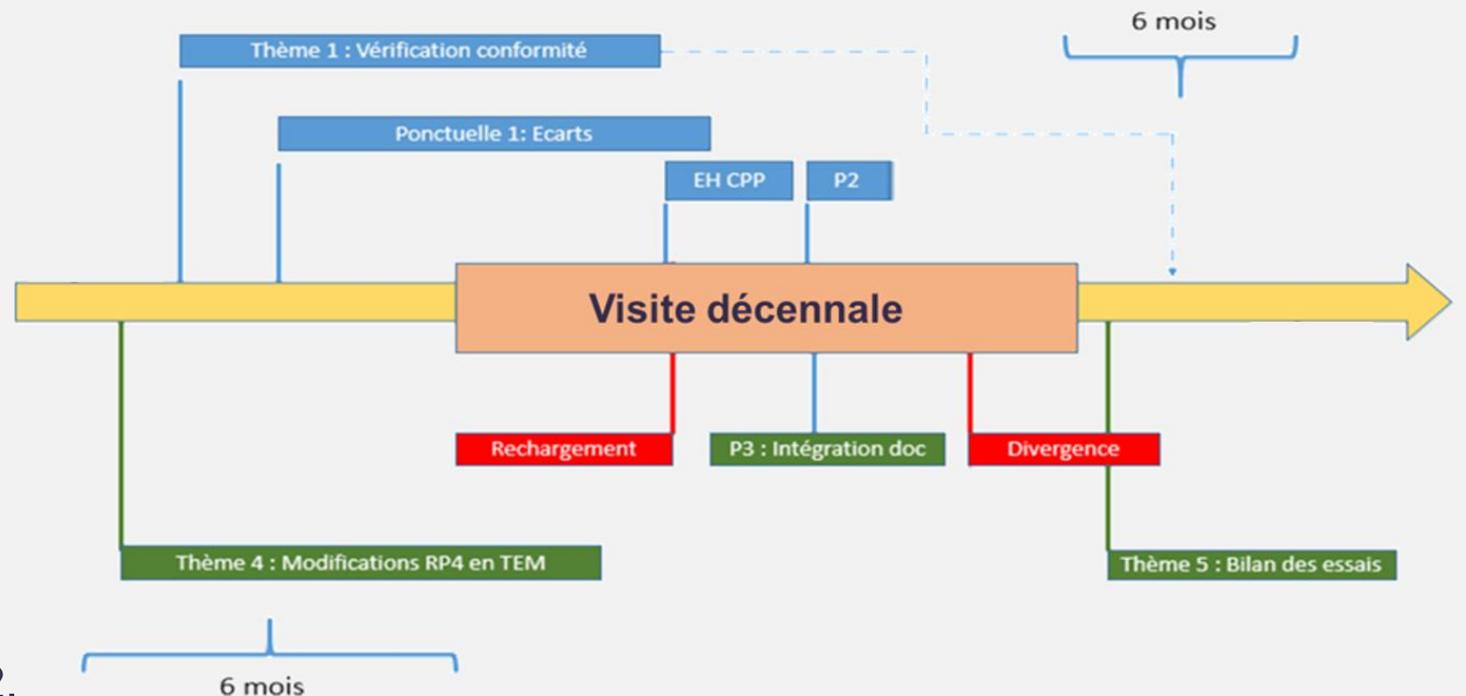
→ L'examen de l'intégration des modifications réalisées au titre de la **réévaluation de sûreté** sous plusieurs aspects :

- programme des modifications à engager au titre de la réévaluation de sûreté,
- intégration des modifications matérielles concernées (lorsque le réacteur est en fonctionnement ou à l'arrêt),
- intégration du nouveau référentiel documentaire,
- maîtrise des modifications apportées aux consignes de conduite incidentelle et accidentelle.

PLAN DE CONTRÔLE

Le plan de contrôle de la 4^{ème} visite décennale du réacteur de Tricastin 4 a été respecté

- 4 inspections sur la **conformité** ;
- 3 inspections sur la **réévaluation de sûreté** ;
- 1 inspection de **chantier** réalisée pendant 3 jours au cours de l'arrêt ;
- 1 inspection **réactive**, à la suite de l'événement significatif pour la radioprotection classé au niveau INES 2.





2

BILAN DU CONTRÔLE DE LA 4^E VISITE DÉCENNALE DU RÉACTEUR 4 DU TRICASTIN

ACTIONS DE CONTRÔLE DE L'ASN (1/2)

INSPECTIONS

- **4 jours d'inspections inopinées** portant sur la résorption des écarts et la réalisation des opérations de maintenance
- **6 inspections thématiques** en lien avec l'arrêt et le quatrième réexamen périodique du réacteur portant sur l'intégration des modifications et la résorption des écarts ;
- **Epreuve hydraulique du circuit primaire principal :**
Contrôle de l'intégrité du circuit, par les agents de l'ASN, à la pression de 206 bars



ACTIONS DE CONTRÔLE DE L'ASN (2/2)

SUIVI ET ANALYSE DES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

- **6 événements significatifs relatifs à la sûreté**, classés au niveau 0 sur l'échelle INES et 1 évènement classé au niveau 1
- **1 événement significatif relatif à la radioprotection**, classé au niveau 0 sur l'échelle INES
- **1 événement relatif à la radioprotection, classé au niveau 2** sur l'échelle INES (Exposition d'un intervenant supérieure à la limite annuelle réglementaire)



CONTRÔLES À DISTANCE

- Vérification par sondage du traitement des écarts de conformité ;
- Contrôle de l'intégration de certaines modifications ;
- Vérification par sondage de la réalisation des activités de maintenance, de contrôle et d'essai périodique sur les éléments importants pour la sûreté

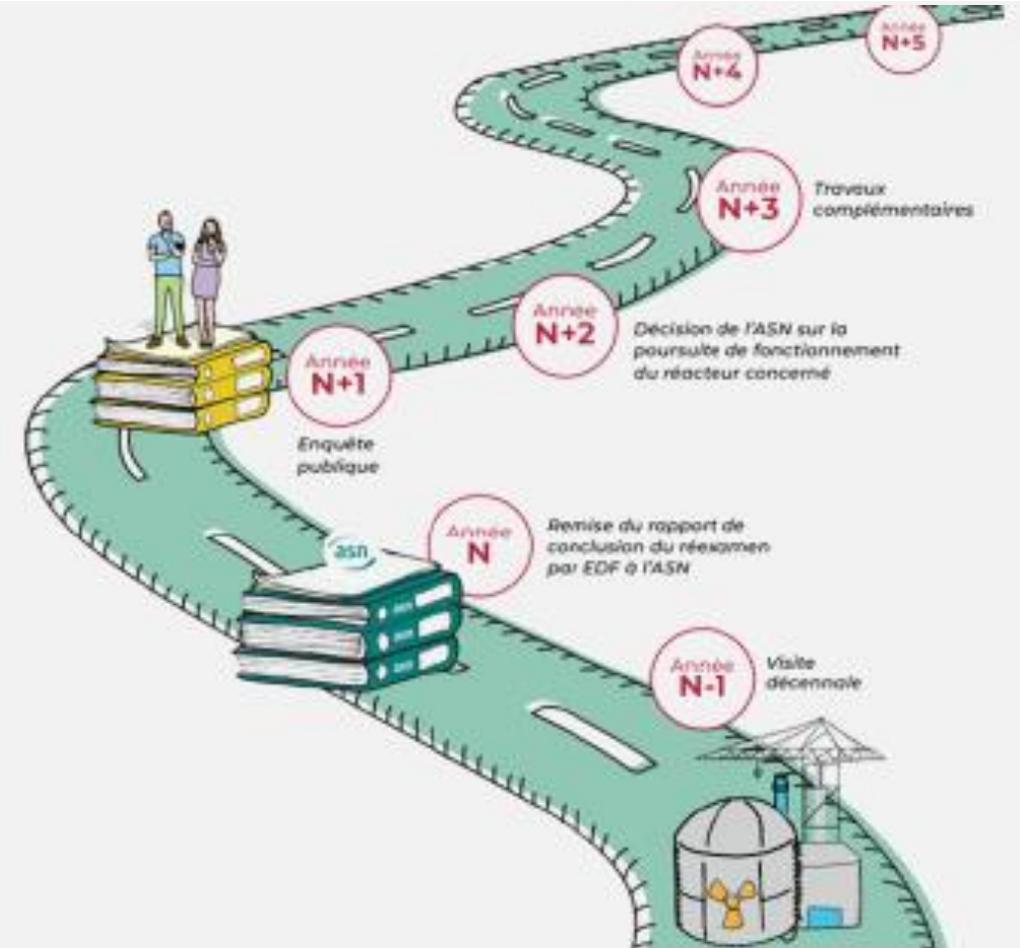
BILAN DE L'ASN

- Les opérations de contrôle et de maintenance ont été réalisées dans des **conditions de sûreté satisfaisantes**
- La programmation **des activités d'arrêt** a été globalement respectée
- **L'état de propreté radiologique des installations et la culture de radioprotection** n'étaient pas à l'attendu
- La gestion des **équipements sous pression nucléaires** (ESPN) n'était pas à l'attendu notamment du point de vue des attendus réglementaires (documentaire et organisationnel)
- L'épreuve hydraulique du circuit primaire principal, l'épreuve de l'enceinte du bâtiment réacteur ainsi que les activités de contrôle de la cuve du réacteur ont été préparés et réalisés de façon satisfaisante et ont conduit à des **résultats conformes**

L'ASN a donné le 28 juin 2024, en application de la décision n° 2014-DC-0444 du 15 juillet 2014, son accord au redémarrage du réacteur 4 de la centrale nucléaire de Tricastin.

SUITES DU 4^E RÉEXAMEN PÉRIODIQUE DU RÉACTEUR 4 DU TRICASTIN

- Dernière visite décennale des 40 ans du site
- En juin 2025, EDF adressera au ministre chargé de la sûreté nucléaire et à l'ASN le **rapport comportant les conclusions du réexamen périodique** de ce réacteur (RCR), qui comprend notamment les éléments spécifiques à ce réacteur.
- Une **enquête publique** sera organisée par la préfecture sur ce rapport et celui de Tricastin 3.
- L'ASN l'analysera et prendra **position sur les modalités de la poursuite de l'exploitation** du réacteur.





LES INSPECTIONS SUR LA CONFORMITÉ

 Spécifique VD4

Thème de l'inspection	Avant la VD	Pendant la VD	Après la VD	Nombre de jours
 Vérification de la conformité <i>(avant ou après la VD)</i>	X		X	2
 Conformité au référentiel applicable avant la visite décennale <i>(obligatoire pour la première VD du site)</i>	X			1
 Etat des lieux des écarts et de la planification de leur traitement avant la visite décennale	X			1
Epreuve hydraulique décennale du circuit primaire principal		Inspection préparatoire + Epreuve hydraulique		2
Traitement des écarts avant la divergence		Entre le rechargement et la divergence		1
Vérification des activités réalisées sur les appareils du CPP et CSP		Avant le passage à 110 °C		1
 Vieillesse et maintien de la qualification <i>(avant ou après la VD, obligatoire pour la première VD du site)</i>	X		X	1,5

LES INSPECTIONS SUR LA RÉÉVALUATION DE SURETE

 Spécifique VD4

Thème de l'inspection	Avant VD	Pendant VD	Après VD	Nombre de jours
 Modifications réalisées avant la visite décennale	X			1 à 2
 Etat de l'intégration des modifications matérielles et du nouveau référentiel documentaire		Entre le rechargement et la divergence		1 jour
Inspection bilan des essais			X	1 jour
 Conformité au référentiel RGE6 : mise en situation de conduite incidentelle / Accidentelle <i>(avant ou après la VD, obligatoire pour la première VD du site)</i>			X	1 jour